

Réf: Dossier 187370

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ZEYNA CÔTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BRACODI,
Lot 152, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZEYNA CÔTE D'IVOIRE »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT NATIONALE ET
INTERNATIONAL ,

TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES,

PRESTATIONS DE SERVICES,

DIVERSES PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BRACODI, Lot 152, Ilot 10

Dirigeant(s) M HALIFA ABDOURAMANE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01904 du 15/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13417/GTCA/RC/2023 du 15/02/2023

